LE ROURET

SEMPER ROBUR

Commune du Rouret

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

MAPA DE TRAVAUX N°2022_03

(Art. L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du Code de la Commande Publique)

EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION DE LA COMMUNE DU ROURET

1. Identification du pouvoir adjudicateur

Monsieur Gérald LOMBARDO – Maire de la Commune du ROURET

Activités principales

Services généraux des administrations publiques

Nom et adresse Officiels de l'organisme acheteur :

Commune du ROURET
M. Gérald LOMBARDO – Maire
Allée des Anciens Combattants
06650 LE ROURET
☏ 04 93.77.20.02
Courriel : dgs@mairie-lerouret.fr
Adresse internet du profil acheteur : www.marches-securises.fr

2. Type de marché

Marché de travaux.

Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte dont la valeur du marché estimée est inférieure à 5 382 000 € HT (mais supérieure à 90 000 € HT), telle que désignée dans l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique (CCP), soumise aux dispositions du Code de la Commande Publique et ses annexes, et notamment les articles R2123-1 à R2123-8.

Il s'agit d'un marché à tranches optionnelles, au sens des art. R.2113-4 à R.2113-6 du Code de la commande publique.

3. Objet du marché

La présente consultation concerne l'extension du système de vidéoprotection urbaine de la commune du Rouret.

Il est prévu la réalisation des structures suivantes :

- La mise en place d'un système de gestion de la vidéoprotection
- le déploiement de 15 nouvelles caméras sur 3 zones principales
- en option le déploiement d'une caméra supplémentaire au collège

Le marché couvre les prestations de « Système de surveillance vidéo » : *Code CPV 32323500-8*

Allotissement

Le marché comporte deux lots :

- Lot n°1 : Travaux de génie civil
- Lot n°2 : Équipements techniques du système de vidéoprotection et des bornes d'appel d'urgence et du multiservices

Durée du Marché

Le marché prendra effet, suite à sa notification au titulaire, à compter de la date prévue dans l'ordre de service, et trouvera son terme à la réception des travaux.
La date estimée de début des travaux est prévue le 1er juillet 2022.
La durée des travaux s'inscrira dans le respect du calendrier d'exécution fourni par le titulaire.

Lieu d'exécution

Commune du Rouret (06650)

Variantes

Il n'est pas exigé de variante de la part du pouvoir adjudicateur et les variantes proposées par les candidats ne sont pas autorisées.

4. Critères de choix de l'offre présentée par les candidats retenus

Le jugement des offres sera effectué dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique selon les critères indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

Critères et sous-critères	*Pondération*
Critère : Valeur technique	**60%**
Critère : Prix des prestations	**40%**

- Le critère « valeur technique » sera apprécié sur la base du cadre de réponse rempli par les candidats pour chacun des lots, ainsi que sur le mémoire technique fourni et les fiches techniques des articles proposés au BPU.
- Le critère « prix des prestations » sera apprécié sur la base de la somme du DQE.

Avec la « note valeur technique » et la « note prix », les offres des candidats obtiennent une note globale sur 20.

Négociations

Une phase de négociation pourra être engagée avec les entreprises les mieux placées.
Ces négociations éventuelles pourront porter sur tous les éléments de l'offre et notamment le prix.

La commune se réserve la possibilité de ne pas négocier si toutefois elle ne le jugeait pas nécessaire.

5. Retrait des dossiers de consultation / modalités de remise des offres

Le téléchargement du Dossier de Consultation des Entreprises, ainsi que toutes les candidatures et les offres déposées, et tous les échanges avec l'acheteur, devront s'opérer uniquement via le profil acheteur « Marchés Sécurisés » : www.marches-securises.fr

La liste des documents à remettre, ainsi que les modalités du dépôt de candidature et d'offre figurent dans le Règlement de la Consultation.

6. Date limite de réception des offres

La date limite de réception des offres est fixée au lundi 23 mai 2022 à 12h00.

Durée de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 75 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

Le marché est conclu sur la base de prix définitifs fermes et invariables pendant toute la période d'exécution des prestations (périodes de reconduction comprises), qui constituent les prix de règlement (en application des art. L. 2112-6, R. 2112-7 et R. 2112-9 du Code de la Commande Publique).

7. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Nice
33, Boulevard Franck Pilatte
B.P. 4179
F06359 Nice Cedex 4
E-Mail : greffe.ta-nice@juradm.fr / Tel : 04 92 04 13 13.

8. Date d'envoi du présent avis à la publication

Vendredi 22 avril 2022.